

la Lettre

de l'Église catholique
dans les Hauts-de-Seine

N°79

SEPTEMBRE-
OCTOBRE
2025

Mobilisation sur *la fin de vie*

- 2 Agenda et édito de l'évêque
- 4 Dossier fin de vie
- 6 Actes de foi
- 7 Vie diocésaine

la
mini
Lettre

Jeune et saint
c'est
possible !

Agenda de M^{gr} Rougé

SEPTEMBRE

- 2-4 ♀ **Abbaye d'Andecy (51)**
Session de rentrée du conseil épiscopal
- 7 ♀ **Montrouge - Saint-Jacques**
10h30 : installation du père Nicolas Rosset
- 8 ♀ **Boulogne - Immaculée-Conception**
19h : messe de la fête de la Nativité de la Vierge
- 9 ♀ **Boulogne - Notre-Dame**
19h : messe de rentrée des enseignants
- 11 ♀ **Meudon - Ecole Notre-Dame de Joie**
8h30 : bénédiction des cartables
- 13 ♀ **Villeneuve-la-Garenne**
18h30 : messe d'action de grâce pour l'apostolat des Sœurs de Saint-Gildas-des-Bois
- 14 ♀ **Boulogne - Sainte-Thérèse**
11h00 : messe, inauguration de la grande croix
- 19 ♀ **Nanterre - Cathédrale**
18h30 : messe d'envoi en mission des LME
- 21 ♀ **Châtillon - Notre-Dame-du-Calvaire**
11h : installation du père Jean-Marie Crespin
- 23 ♀ **Saclay - Centre Teilhard de Chardin (91)**
Journée de rentrée de salariés et bénévoles de la Maison diocésaine
- 25 ♀ **Nanterre - Maison diocésaine**
20h30 : soirée-débat avec Pierre-Henri Tavoillot sur le thème «*Qu'est-ce qui permet de faire société, quel rôle pour les religions ?*»
- 28 ♀ **Boulogne - Notre-Dame**
11h : messe - inauguration des nouveaux locaux
♀ **Paris 16^e - Apprentis d'Auteuil**
17h : conférence «*Eduquer, un engagement d'espérance*» puis messe à 18h30.
- 29 ♀ **Marseille**
Presbyterium avec les prêtres du diocèse

OCTOBRE

- 3-5 ♀ **Rome**
Pèlerinage avec les étudiants de Bâtir sur le Roc
- 6 ♀ **La Défense - Notre-Dame-de-Pentecôte**
18h30 : 10 ans de *Laudato Si* : messe en mémoire du Pape François suivie d'un débat sur l'écologie et l'interreligieux
- 7 ♀ **Issy-les-Moulineaux - Lycée Saint-Nicolas**
8h : rencontre avec les élèves de terminale
♀ **Fontenay-aux-Roses - Ecole Saint-François**
16h : messe pour la saint François d'Assise
- 8-10 ♀ **Ecully (69)**
Session fondamentale des directeurs diocésains de l'Enseignement catholique
- 11 ♀ **Paris - Institut catholique**
16h : forum «*Agir en conscience dans la Cité*»

- 12 ♀ **Ville-d'Avray - Saint-Nicolas - Saint-Jacques**
10h30 : installation du père Thibaud Labesse
♀ **Nanterre - Cathédrale**
15h : ordination de 3 diacres permanents
- 14 ♀ **Paris - Maison Marie-Thérèse**
12h : messe puis déjeuner avec les prêtres âgés
- 16 ♀ **Clichy - Ecole Sainte-Marguerite**
8h : messe
♀ **Paris - Cathédrale Notre-Dame**
19h15 : messe de rentrée des étudiants
- 17 ♀ **La Garenne-Colombes**
19h : messe, rencontre, partage avec les jeunes
- 18-22 ♀ **Lourdes**
Pèlerinage diocésain

NOVEMBRE

- 4-9 ♀ **Lourdes**
Assemblée plénière
- 11 ♀ **Nanterre - Cathédrale**
Confirmation d'adultes
- 15 ♀ **Montrouge - Saint-Jacques**
8h30-12h30 : lancement de la randonnée biblique
♀ **Paris - Montmartre**
Rencontre avec les servants en pèlerinage
- 16 ♀ **Boulogne - Notre-Dame**
8h30 : messe des semi-marathoniens puis course du semi-marathon de Boulogne
♀ **Nanterre - Cathédrale**
17h15 : rencontre avec les néophytes du diocèse puis messe à 18h30
- 22-23 ♀ **Issy-les-Moulineaux**
Visite pastorale
- 25 ♀ **Nanterre - Maison diocésaine**
Rencontre des curés
- 29 ♀ **La Défense - Notre-Dame-de-Pentecôte**
Lancement de l'Académie Kerygma
- 30 ♀ **Neuilly - Théâtre des Sablons**
14h : 60 ans de *Nostra Aetate* : un chemin de dialogue entre christianisme, judaïsme et islam

DÉCEMBRE

- 5 ♀ **Levallois - Palais des sports Marcel Cerdan**
Messe du jubilé pour l'Enseignement catholique
- 5-7 ♀ **Prieuré de Béthanie - Blaru (78)**
Retraite des jeunes pros
- 15 ♀ **Abbaye de La Pierre-Qui-Vire (89)**
Retraite spirituelle avec tous les évêques de la province d'Ile de France
- 28 ♀ **Paris**
Début des rencontres européennes de Taizé

Du jubilé à la randonnée

L'été qui s'achève fut jubilaire, en particulier pour les nombreux jeunes qui se sont réunis à Rome à la fin du mois de juillet. Notre magnifique délégation diocésaine a fait étape à Turin pour s'imprégner du témoignage de saint Jean-Bosco et du tout nouveau saint Pier-Giorgio Frassati. En arrivant à Rome, cinq cent cinquante jeunes catéchumènes et néophytes français ont eu la grâce d'une rencontre et d'un échange spécifiques avec le Pape Léon XIV, avant la Messe d'ouverture du jubilé avec tous place Saint-Pierre en fin de journée. Le passage de la Porte Sainte, de saint Jean de Latran en particulier lors d'un après-midi réservé aux Français, a constitué une étape singulièrement dense et émouvante pour tous, avant le week-end final à Tor Vergata et l'extraordinaire veillée d'adoration autour du Pape Léon. Une bonne partie des jeunes a achevé ce périple, extérieur et intérieur, par une étape à Assise, en compagnie de saint François, de sainte Claire et du tout nouveau saint Carlo Acutis.

L'espérance est la perception de l'oeuvre de Dieu en train de s'accomplir.

+ Matthieu Rougé

✠ Matthieu Rougé
Evêque de Nanterre

Le jubilé continue jusqu'à la fête de Noël. Un certain nombre de paroisses et de groupes du diocèse se rendra encore à Rome dans les semaines qui viennent, ou ailleurs dans un même esprit, comme nous l'avons vécu en diocèse de manière si belle à Notre-Dame de Paris et Saint-Sulpice au printemps dernier. Au-delà de ces pèlerinages, l'important est de progresser dans l'espérance qui « ne déçoit pas », pour citer saint Paul et le Pape François dans sa lettre d'introduction au jubilé. L'espérance vous le savez ne constitue pas un optimisme naïf ou illusoire au milieu des violences et des blessures si aiguës de notre temps mais bien plutôt la perception, fondée sur la foi au Christ ressuscité, de l'oeuvre de Dieu en train de s'accomplir. C'est le premier témoignage que nous avons à donner au milieu des nuits contemporaines : celui de la Lumière qui nous est donnée pour que nous puissions la partager.



Mobilisation autour de la fin de vie

A lors que le Sénat devrait examiner les deux propositions de loi, l'une sur les soins palliatifs et l'autre sur le « droit à l'aide à mourir » à partir du 7 octobre prochain, il nous a semblé important de faire un point sur ce texte, d'une part avec l'éclairage d'Erwan Le Morhedec, avocat et bénévole en soins palliatifs, d'autre part en publiant de larges extraits de la lettre que les évêques d'Ile-de-France ont envoyée aux parlementaires lors de l'examen de ces textes par l'Assemblée Nationale en mai dernier.

L'enjeu dépasse le cadre législatif : il touche au respect inconditionnel de la vie humaine et à la manière dont notre société choisit d'accompagner les plus fragiles. Autoriser l'euthanasie ou le suicide assisté risquerait d'affaiblir la solidarité et de laisser croire qu'une existence marquée par la dépendance ou la souffrance n'aurait plus de valeur.



Erwan Le Morhedec, avocat, bénévole en soins palliatifs

Par 305 voix sur 561 députés votants, l'Assemblée Nationale a adopté le 27 mai dernier la « proposition de loi relative à l'aide à mourir ». Ce texte doit encore être examiné au Sénat, puis faire l'objet d'une deuxième lecture dans chacune des assemblées. Il est encore temps de faire de la pédagogie et la pédagogie porte : si les députés votants ont approuvé la proposition à 54%, ils étaient 80% à le faire quatre ans plus tôt. Ce texte, s'il était confirmé à l'issue du processus parlementaire, instaurerait en France ce qui serait probablement le plus permissif des régimes d'accès au suicide assisté ou, si la personne n'est pas en mesure physiquement de prendre la substance létale, à l'euthanasie.

L'euthanasie ne sera pas réservée à la fin de vie. Le seul horizon temporel est constitué par le fait que l'affection concernée est en « phase avancée ». Si la Haute Autorité de Santé, consultée sur ce point, avait considéré que ce critère était indéfinissable, les députés ont choisi de prendre la description qui en était faite pour une définition. Il s'agira donc de « l'entrée » dans un « processus irréversible marqué par l'aggravation de l'état de santé de la personne malade qui affecte sa qualité de vie », une formule dont les termes essentiels sont tous évasifs. L'acte pourra être réalisé dans un délai remarquablement bref, puisque le médecin devra répondre à la demande dans un délai maximum de quinze jours (mais qui peut être moindre) et l'euthanasie pourra

être réalisée dans un délai de 48h (ou moins), y compris lorsque le décès n'est pas attendu à moyen terme. Son contrôle se fera a posteriori, une fois la personne déclarée morte, et sur une base exclusivement déclarative – étant observé qu'il est peu probable qu'un soignant déclare spontanément avoir violé la loi.

Personne ne peut minorer le bouleversement que constituerait la légalisation de l'euthanasie. Chacun peut comprendre les demandes de mourir. Les raisons en sont multiples et respectables : la volonté de rester maître de soi-même, majoritaire dans les demandes, la perte de sens de sa vie, le refus d'être un poids pour ses proches. Le souvenir douloureux de l'agonie de parents, parfois avant même que les soins palliatifs existent, et l'obstination déraisonnable de médecins démiurges, nourrissent aussi la revendication. Mais pensons-nous vraiment obtenir un système préférable face à ce qui constituera toujours le tragique de nos vies ?

Il nous appartient de dépasser les histoires singulières et de prendre en compte les conséquences collectives d'une loi qui, outre ses dispositions précises, a nécessairement une portée déclaratoire. Comment maintiendrons-nous une politique de prévention du suicide cohérente quand le message diffusé publiquement sera que le suicide peut être une issue socialement admise et, même, assistée ? Avoir le choix de mourir supposera aussi que continuer de vivre relèvera d'une décision, et non plus de la poursuite naturelle de la vie. Parce que ce sera une décision, chacun devra l'assumer sinon pour les autres, du moins pour lui-même. Avons-nous conscience de ce que cela signifie pour des personnes affaiblies, souvent isolées, âgées, déprimées ? De la pression exercée sur ceux qui ne sont pas ces débatteurs en pleine force de l'âge qui se succèdent sur les plateaux télé ? Et quelle sera demain notre tolérance face à celui dont la dépendance n'en finit pas et nous fait souffrir, alors qu'il serait en son pouvoir d'y mettre un terme ? Alors que l'on apprend que, déjà, des militants de l'euthanasie se sont rendus dans une résidence senior pour expliquer l'euthanasie à nos aînés, je repense à Claude, rencontré dans sa chambre en soins palliatifs. A son arrivée il avait présenté le visage du vieux socialement admis et demandé au médecin de « faire en sorte que ça aille vite ». Personne ne s'est pressé. Quatre semaines plus tard, il rentrait chez lui, allait rencontrer son arrière-petit-fils, qu'il ne pensait pas connaître. Ses derniers mots furent simples : « la vie continue ».



Extraits de la lettre ouverte des évêques franciliens aux parlementaires le 26 mai 2025

Mesdames, Messieurs les parlementaires,

[...] Au décours de la vie de notre société, nous comprenons qu'il y a de vrais appels, de vrais découragements et un vrai désespoir devant les douleurs des maladies et de l'approche de la mort. Mais nous ne pouvons pas, sans réagir, laisser dire que l'espérance réside dans ce que l'on veut appeler un progrès, celui prétendu d'une mort douce et choisie.

C'est en tordant le sens des mots qu'on veut nous faire accepter cette perspective et ce qui en découle. [...] Commencer par dire que cette possibilité de demander la mort ne s'appliquerait que dans quelques rares cas de maladies incurables, pour avouer finalement que ce droit sera en réalité peu encadré. Assumer la stratégie revendiquée de ceux qui comptent, chaque année, demander à étendre progressivement le champ d'application de la loi pour permettre, demain, l'euthanasie ou le suicide assisté des mineurs, des personnes malades d'Alzheimer, etc.

Nous ne sommes pas seuls, nous croyants, nous catholiques, à dire haut et fort notre opposition la plus vive et la plus fondamentale à l'euthanasie et au suicide assisté. Nous entendons la voix des médecins et des soignants [...]. Des juristes aussi [...]. Ceux qui sont proches des plus pauvres, des plus fragiles de notre société, y compris parmi vous, imaginent déjà que ceux-ci seront les premiers à se laisser persuader qu'ils sont de trop dès qu'ils seront âgés, malades. [...]

Nous savons, vous savez, que notre droit garantit depuis 25 ans l'accès aux soins palliatifs [...]. Nous savons, vous savez, que chaque jour, dans ces unités de soins palliatifs, des femmes et des hommes qui demandaient à mourir changent d'avis, parce qu'ils sont regardés non pas comme des « presque morts », mais comme des « toujours vivants » à écouter, à soigner, à soutenir et à soulager dans leurs douleurs et leurs angoisses. [...]

Catholiques, avec d'autres nous sommes résolus à agir.

Par le témoignage, pour dénoncer [...] ce qui [...] oriente toute une société vers la destruction du dernier lien humain [...] qui nous fait inégalement et quoi qu'il nous en coûte porter secours aux malades et aux mourants. [...]

Par le geste citoyen, pour vous présenter [...] ce que nous estimons être une pente infiniment dangereuse et mortifère sur laquelle, une fois engagés, il sera impossible de ne pas glisser irrémédiablement vers toujours plus de permissivité.

Par la prière, pour ceux qui sont dans les angoisses de l'approche de la mort, et de sa solitude, pour ceux qui dans la paix se préparent à la fin de leur vie terrestre, pour ceux qui jour après jour accompagnent fraternellement les grands malades et les mourants, pour vous, qui avez la responsabilité de légiférer. [...]

Mesdames, Messieurs les parlementaires, oui, notre société est bien inquiète, mais nous ne nous résoudrons jamais à penser qu'elle puisse calmer cette inquiétude au prix d'une rupture anthropologique qui créerait les conditions d'un crime contre la dignité, d'un crime contre la fraternité, d'un crime contre la vie.

† Mgr Laurent Ulrich, archevêque de Paris
 † Mgr Benoît Bertrand, évêque de Pontoise
 † Mgr Dominique Blanchet, évêque de Créteil
 † Mgr Guillaume de Lisle, évêque auxiliaire de Meaux
 † Mgr Etienne Guillet, évêque de Saint-Denis-en-France
 † Mgr Philippe Marsset, évêque auxiliaire de Paris
 † Mgr Jean-Yves Nahmias, évêque de Meaux
 † Mgr Michel Pansard, évêque d'Evry-Corbeil-Essonnes
 † Mgr Matthieu Rougé, évêque de Nanterre
 † Mgr Emmanuel Tois, évêque auxiliaire de Paris



lire le texte en entier

« Notre monde peine à trouver une valeur à la vie humaine, même en sa dernière heure : que l'Esprit du Seigneur éclaire nos intelligences, pour que nous sachions défendre la dignité intrinsèque de toute personne humaine. »

Pape Léon XIV
 Audiance
 du 4 juin 2025

le diaconat permanent une chance pour l'Église

Qu'est-ce que le diaconat ?

Nous venons de célébrer le soixantième anniversaire de la Constitution dogmatique sur l'Église *Lumen Gentium* du Concile Vatican II, et donc de la restauration du diaconat compris comme degré propre et permanent de la hiérarchie : « Au degré inférieur de la hiérarchie se trouvent les diacres auxquels on a imposé les mains non pas en vue du sacerdoce, mais en vue du service » (LG 29). Ce ministère ordonné est pour le service. « La grâce sacramentelle, en effet, leur donne la force nécessaire pour servir le Peuple de Dieu dans la « diaconie » de la liturgie, de la parole et de la charité, en communion avec l'évêque et son presbyterium. » (LG 29) Voilà l'axe qu'il ne faut pas perdre de vue quand on parle du diaconat : le service. La vie et la mission du diacre sont orientées par cette finalité : être signe de la diaconie de l'Église.

Comment devient-on diacre ?

Être diacre est une vocation, un appel du Seigneur, à servir. Ainsi, le temps de formation est surtout un temps de discernement de cet appel, discernement pour le candidat (et son épouse s'il est marié) et pour l'Église par l'intermédiaire des formateurs et des personnes impliquées dans l'accompagnement des candidats. Ce parcours commence par une année de pré-discernement. Viennent ensuite quatre années de formation, avec un volet inter-diocésain et un autre, diocésain, comprenant une initiation à la vie et à la mission de l'ensemble des diacres. Il est impératif que l'épouse d'un candidat marié

participe à l'ensemble de cette démarche. Par respect de la liberté du candidat et de l'Église, la confidentialité est requise pendant une partie de cette formation. C'est toujours l'Église, par la voix de l'évêque, qui authentifie cet appel tout au long de la formation et quand vient le temps de l'ordination.

Qu'apporte le diaconat ?

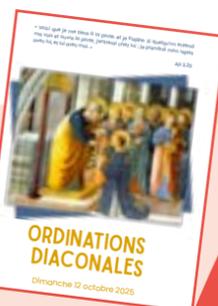
La restauration du diaconat permet à l'Église de toujours mieux répondre à sa vocation d'être au milieu du monde signe du Christ Serviteur. Comme « gardiens du service dans l'Église », selon la belle expression du Pape François, les diacres vivent d'abord leur ministère dans le cadre ordinaire de leur couple, de leur famille, de leur travail, et reçoivent de l'évêque des missions spécifiques diocésaines, paroissiales ou au service d'autres réalités de la vie de l'Église et du monde.

Le diaconat est aussi une chance pour le diacre qui, en répondant à sa vocation, grandit dans la communion avec le Seigneur et l'Église. Pour le diacre marié, le diaconat s'articule avec le sacrement de mariage qui se trouve ainsi enrichi de cette vocation à servir.

RDV à la cathédrale
le dimanche 12 octobre à 15h
pour l'ordination
de trois diacres permanents

Philippe Cavelier de Cuverville
Philippe Chailley
Tanguy Le Masne de Chermont

Si vous ne pouvez pas venir, vous pouvez suivre
la célébration sur la chaîne Youtube du diocèse.



UNE IMAGE

Une nouvelle campagne caté

Vous avez peut-être remarqué dans vos paroisses fleurir des grandes banderoles de la nouvelle campagne caté ! Cette année, les services de catéchèse d'Ile-de-France vous proposent un support inattendu et original : un manga. A travers

les aventures de Myriam, Louise, Paul et Kevin, vos enfants, mais pas que, découvriront comment le caté et la foi peuvent enrichir leur vie.

découvrez la BD !



Avec tout le diocèse, lisez la Bible !

Beaucoup ont entrepris, un jour ou l'autre, de se lancer dans une lecture intégrale de la Bible. Pourtant, nombreux sont ceux qui, entrés vaillamment dans la Genèse, se sont enlisés dans les sables de l'Exode ou des Nombres.

La lecture de la Bible représente en soi une véritable expérience spirituelle. Elle est marquée par des temps d'enthousiasme, de découragement, d'incompréhension et de lassitude. Si certains textes nous sont familiers, d'autres nous semblent vraiment loin de nos préoccupations.

Comme toute aventure spirituelle, la lecture de la Bible suppose de la fidélité, de la détermination et le soutien d'une communauté. Voilà pourquoi le projet de randonnée biblique vise à faire vivre cette expérience au plus grand nombre, en tenant compte des appréhensions, des questions et des difficultés qui ne manquent pas de se présenter devant un tel défi.

Pour parvenir au terme de cette entreprise, le principe est simple : proposer à toute la communauté chrétienne de lire chaque jour un chapitre de la Bible en suivant les temps liturgiques. Cette expérience suppose une lecture sur près de 4 ans à raison de 2 à 9 mn de lecture par jour.

Pour accompagner cette randonnée biblique, quelques outils seront à la disposition des pèlerins. Tout d'abord un calendrier annuel qui indique chaque jour le chapitre à lire. Simple et pratique, cet outil pourra être inséré dans sa Bible et permettra de conserver le rythme de lecture proposé. La régularité représente un élément essentiel pour cette aventure, en effet, la fréquentation quotidienne des Écritures permet une familiarité avec cette histoire

dans laquelle Dieu se révèle et appelle l'humanité au Salut. Autre outil pour accompagner cette marche : une boussole constituée d'un signet indiquant la liste des livres et leur place dans la Bible ainsi qu'une chronologie. Chaque dimanche, la lecture continue marquera une pause en proposant la lecture d'un psaume. Une présentation des chapitres à lire dans la semaine sera proposée dans les feuilles paroissiales ou les sites afin d'aider à la lecture de la semaine.

La randonnée biblique commencera le lundi 1er décembre 2025. Pour bien nous préparer à cet événement, le diocèse de Nanterre propose une matinée de lancement le samedi 15 novembre 2025 à Montrouge afin que chacun puisse entreprendre cette randonnée biblique dans la joie et la confiance.



Save the date !

15 novembre 2025

Matinée de lancement de la randonnée biblique

8h30-12h30

Saint-Jacques de Montrouge

Prière, louange
Ateliers bibliques, enseignement
Présentation en détail du projet
Kit du randonneur

Renseignements



Venez nombreux !

UN CHIFFRE

73

C'est le nombre de livres dans la bible catholique. Le canon catholique comprend 46 livres pour l'Ancien Testament et 27 pour le Nouveau Testament.

L'Ancien Testament est composé du Pentateuque (5 livres), des livres historiques (16 livres), des livres sapientiaux (7 livres), des livres prophétiques (19 livres).

COUPS DE CŒUR



Bréviaire du métro

Petit guide de survie spirituelle dans la jungle des transports en commun

Juliette Ploquin

Editions de l'Emmanuel, août 2025

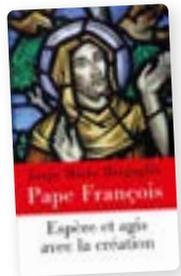
Avec un humour salvateur, l'autrice vous propose de ne plus subir votre trajet mais d'en faire un lieu de prière, de rencontre avec les autres et avec Dieu... Un p'tit coin de paradis, quoi !

Et si la messe changeait ma vie ? humanité - liturgie - vie pratique

Sr Beata Maria Versegi

Editions des Béatitudes, mai 2025

En entrant dans l'église, nous mettons le quotidien de côté pour nous ouvrir à l'invisible. Les odeurs, lumières, musiques, gestes liturgiques nous disent que quelque chose se joue au-delà des frontières de notre monde visible. Comment nous imprégner de cela et le faire jaillir dans notre vie quotidienne ?



Chemins vers le silence intérieur avec François : espère et agis avec la création

Pape François

Parole et silence, juillet 2025

Ce petit livre regroupe les interventions du pape François sur la sauvegarde de la création.

Marche au vent portant à Sein, Molène et Ouessant

Yann Bouchard

Salvator, 2025

Parti marcher sur les îles de la mer d'Iroise (Sein, Molène et Ouessant), Yann Bouchard, diacre permanent de notre diocèse, inspiré par ces lieux envoûtants et par ses habitants, nous emmène sur ces trois cailloux : des cailloux étonnants, aux longues histoires, là où souffle le vent, où déferlent les vagues, où brillent les faisceaux lumineux des phares qui guident les marins du monde entier.



Retrouvez ici toutes nos recommandations !

UNE DATE

30 novembre

A l'occasion des 60 ans de *Nostra Aetate**, 8 personnalités représentant le christianisme, le judaïsme et l'islam se retrouvent pour nous faire redécouvrir ce texte providentiel, en mesurer les fruits et ouvrir de nouveaux chemins de dialogue.

Théâtre des Sablons à Neuilly-sur-Seine - 14h

* Cette déclaration du concile Vatican II porte sur les relations de l'Eglise catholique avec les religions non chrétiennes.

UN MOT

Création

Du 1^{er} septembre au 4 octobre, les communautés chrétiennes sont invitées à célébrer le *Temps pour la Création*, une fête chrétienne et un temps pour prier, rendre grâce pour le monde créé par Dieu et confié à l'humanité, un temps pour prendre soin de notre maison commune et veiller à notre environnement. Ce grand rendez-vous œcuménique annuel a pour thème cette année : « Paix avec la création » et le symbole est inspiré par Isaïe 32, 14-18.

La première messe pour la sauvegarde de la création a été célébrée le 9 juillet 2025 par le pape Léon XIV. Un nouveau formulaire de prières s'ajoute donc aux 49 messes et prières pour divers nécessités et occasions.. Cette messe vise à rendre grâce à Dieu pour le don de la création et à sensibiliser à la protection de l'environnement.